

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2024_C_213
RAPPORT D'ACTIVITES 2023 SPL ENERGIES REUNION

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE SEIZE DÉCEMBRE, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **10/12/2024**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
32	10	6	42

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Johnny PAYET, Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Elodie PRAUD, Madame Sonia ALBUFFY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Laurent RAMASSAMY, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jean Yannick RAMIN, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sylvie PAYET, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Valentine SERRANO, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON, Monsieur Patrick DALLEAU, Monsieur Bertrand PICARD

ETAIENT ABSENTS :

Madame Sabrina DIJOUX, Madame Primilla CEVAMY, Madame Michèle MARIAYE, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Axel BOUCHER, Monsieur Daniel GONTHIER

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Joé BEDIER donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Mario MOREAU donne procuration à Monsieur Patrice SELLY, Madame Anne CANAGUY donne procuration à Monsieur Bertrand PICARD, Madame Catherine Anne PAYET donne procuration à Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Isabelle PERMACAONDIN, Monsieur Moussa SAÏD donne procuration à Monsieur Laurent PAPAYA, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE donne procuration à Monsieur Jean Claude FENELON, Madame Marie Lise CHANE TO donne procuration à Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM

SECRETAIRE DE SEANCE : **Monsieur Patrice BOULEVART** qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2024_C_213

RAPPORT D'ACTIVITES 2023 SPL ENERGIES REUNION

I – CONTEXTE

Créée par la Région Réunion, le 18 avril 2013, la SPL Energies Réunion a pour objet social l'intervention dans les domaines de la maîtrise de l'énergie (MDE), de la production décentralisée de l'énergie (PDE) et des énergies renouvelables (EnR) et du climat pour le compte de ses actionnaires.

En 2019, Energies Réunion devient Horizon Réunion suite à un changement de dénomination sociale, approuvé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12/02/2019.

Dans le cadre de la loi du 17 août 2015 sur la transition énergétique pour croissance verte, HORIZON REUNION a procédé à une modification de son objet social sur l'exercice 2016, devenant « agence régionale de l'environnement et agence locale de l'énergie et du climat ».

En 2023, suite à un nouveau changement de nom lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 juillet 2023, « HORIZON REUNION, agence régionale de l'environnement et agence locale de l'énergie et du climat » devient « Energies Réunion, l'Agence Régionale de l'Energie et du Climat ».

Energies Réunion a pour cœur de métier la valorisation énergétique et environnementale du territoire de la Réunion en général, et celui de ses actionnaires en particulier.

Elle accompagne les collectivités actionnaires dans la mise en œuvre de projets visant une autonomie énergétique en 2030 ainsi qu'à l'atteinte de l'objectif de 100% d'énergies renouvelables dans la production d'électricité en 2030, fixé par la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE).

II- PRÉSENTATION

En 2023, la CIREST détenait 1,07 % du capital social de la SPL Energies Réunion (anciennement SPL Horizon Réunion) pour un montant de 10 633 €.

Fin 2023, l'effectif de cette structure était de 72 salariés.

Le rapport de gestion ainsi que le rapport synthétique d'activités techniques sont fournis en annexe du présent rapport, détaillant la situation financière de cette structure et les différents projets suivis par la SPL Energies Réunion.

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 1524-5 ;

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 42 « Pour »,

- DE PRENDRE ACTE du rapport d'activités de la SPL Energies Réunion.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Monsieur Patrice BOULEVART

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Patrice SELLY